

Dans chaque ville canadienne, des foyers pour personnes âgées et des établissements pour malades chroniques ont de longues listes d'attente et pourtant, le gouvernement s'applique surtout à réduire le déficit. On pourrait créer des milliers d'emplois dans ce domaine répondant ainsi à un véritable besoin qu'il incombe à la collectivité de satisfaire. Le gouvernement se comporte plutôt comme les libéraux en appliquant des doctrines vieilles d'un siècle pour résoudre nos problèmes. Il nous rappelle R. B. Bennett, Herbert Hoover et Mackenzie King. Pourquoi ne pas décréter un état d'urgence économique à l'échelle nationale et inviter toute la population, y compris le secteur privé, le secteur agricole, et les syndicats, à passer à l'action comme nous l'avons fait pendant la Deuxième Guerre mondiale? Nous l'avons déjà fait, nous pouvons le faire de nouveau.

A quoi bon s'inquiéter de ce qui se passe aux États-Unis. Je ne me préoccupe pas de la situation économique aux États-Unis. Je me préoccupe surtout de ce qui se passe chez nous. L'histoire a montré que nous sommes capables de veiller à nos propres affaires. Le gouvernement ne devrait pas réduire le déficit pour le plaisir de la chose, simplement pour plaire à la Banque du Canada et aux banques en général. Qu'importe la situation des banques. En fait je préférerais qu'elles aillent plutôt mal parce que chaque fois que cela arrive, généralement la majorité de nos travailleurs ont de l'ouvrage.

Le président suppléant (M. Charest): Y a-t-il des questions ou des observations?

M. Mazankowski: Monsieur le Président, il est évident que le député n'a jamais vu un bilan ni une liste de paie. Je doute même qu'un seul député d'en face ait déjà vu une liste de paie, à en juger d'après leurs discours. Voilà le genre d'irresponsabilité qu'on peut attendre de ce genre de personnes.

M. Althouse: Vous n'avez jamais emprunté d'argent lorsque vous étiez dans les affaires?

M. Mazankowski: Si, et j'ai également dû payer des employés.

M. Althouse: Nous aussi.

M. Mazankowski: Le député a parlé du paiement par les usagers. J'en déduis d'après ses observations qu'il propose d'imputer au Trésor public une plus grande part des frais de transport qu'à l'heure actuelle.

Je lui demande en toute honnêteté de m'expliquer comment il procédera, par exemple, pour recouvrer les frais de l'Administration canadienne des transports aériens, dont le taux de recouvrement est passé de 58 p. 100 en 1980 à seulement 34,4 p. 100 à l'heure actuelle? Comment gèrera-t-il le secteur maritime, où le recouvrement des coûts s'élève à environ 26 p. 100; le transport terrestre, à 17 p. 100, CN Marine à 19 p. 100, VIA à 23 p. 100 et la Garde côtière à 1 p. 100?

Je ne cherche pas à minimiser le problème. Je veux que le député me réponde franchement parce qu'en réalité, le taux de recouvrement des coûts ne cesse de baisser de jour en jour. N'est-il pas normal, à son avis, de faire tout notre possible pour renverser la vapeur en augmentant la productivité, l'efficacité et l'utilisation d'une part, tout en examinant la possibilité de faire payer plus cher aux usagers de ces services?

L'Adresse—M. Benjamin

M. Benjamin: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de ses questions. Je vais m'efforcer de répondre à chacune d'entre elles séparément, à commencer par les services de traversier. J'ai toujours cru, comme mon parti, que le service de traversier fait partie intégrante de notre réseau routier et ferroviaire. S'il était logique d'imposer des droits de péage pour les traversiers, il le serait tout autant d'en imposer pour l'utilisation d'une partie ou de la totalité de la route Transcanadienne. Les services de traversier doivent être considérés comme faisant partie de notre réseau routier.

M. Mazankowski: Et comment recouvrer les coûts de la Transcanadienne?

M. Benjamin: Je ne sais pas si nous avons jamais rentabilisé pleinement la Transcanadienne ou une autre grand-route, en l'occurrence.

M. Mazankowski: Mais 19 p. 100?

M. Benjamin: A mon sens, tout ce qui est entièrement du domaine public devrait être financé par l'ensemble du pays grâce au régime fiscal. Nous participons tous aux coûts, que nous utilisions les services en question ou non.

M. Mazankowski: Voulez-vous dire qu'on ne devrait pas imposer de péage?

M. Benjamin: Je dis que les services de traversier devraient être gratuits parce qu'ils font partie intégrante de notre réseau routier. Ce n'est pas une idée neuve de ma part et elle n'a rien à voir avec la doctrine socialiste.

M. Mazankowski: Pourquoi la Colombie-Britannique n'a-t-elle pas pris cette initiative lorsque le parti du député était au pouvoir?

M. Benjamin: Voilà une bonne question. Bon nombre d'entre nous avons demandé à ce gouvernement pourquoi il avait pris la peine d'augmenter les tarifs.

Quant aux aéroports, si nous pouvions les rentabiliser pleinement ou augmenter considérablement le taux de recouvrement des coûts, quel effet cela aurait-il sur les usagers, et notamment sur les petits usagers? Si nous devons récupérer toutes nos dépenses, autant laisser les compagnies d'aviation construire, entretenir et exploiter les aéroports. Toutefois, je ne pense pas que beaucoup de compagnies aériennes survivraient.

M. Mazankowski: Est-ce que 58 p. 100 c'est trop?

M. Benjamin: Je ne pense pas qu'il faille aller plus loin.

M. Mazankowski: C'est actuellement de 34 p. 100.

M. Benjamin: A 34 p. 100, déjà, les taxes d'aéroport vont augmenter et les compagnies aériennes vont augmenter leur tarif, car elles ne vont pas donner cet argent au gouvernement sans essayer de le récupérer. Par conséquent, ça ne sert à rien. Ou bien le service est essentiel ou bien il ne l'est pas. Si, pour le gouvernement, il n'est pas essentiel, il faut récupérer 100 p. 100 de l'argent dépensé et faire payer la totalité à l'utilisateur. Mais en même temps, il faut laisser les compagnies de camionnage et d'autobus construire et entretenir leurs propres routes. Elles seraient alors sur un pied d'égalité avec les chemins de fer et les compagnies aériennes. Il est vrai que les contribuables ont déjà construit les aéroports et qu'ils les entretiennent.